

---

MARRAKECH – Réunion conjointe AFRALO / AfrICANN

Mardi 8 mars 2016 – 11h00 à 12h30 WET

ICANN55 | Marrakech, Maroc

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: [Propos en anglais].

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: Veuillez, s'il vous plait, prendre place, nous allons commencer notre réunion AFRALO-AfrICANN.

J'ai les déclarations en français et en anglais, au cas où vous ne l'avez pas.

TIJANI BEN JEMAA: Veuillez, s'il vous plait, prendre place.

AZIZ HILALI: Bonjour à toutes et à tous. Nous allons commencer notre réunion AFRALO-AfrICANN, et nous allons beaucoup parler en français. Donc, soyez prêts.

Bienvenue à cette nouvelle réunion AFRALO-AfrICANN, qui est devenue aujourd'hui une tradition dans nos réunions à l'ICANN, et nous sommes à notre 15<sup>e</sup> édition. La première édition était à Bruxelles, en 2010.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Nous avons, ici, avec nous des ONG que nous avons invitées dans l'ensemble des activités que mène l'AFRALO sur toute la semaine. Vous avez assisté à la soirée d'hier, qui était très sympathique, et nous allons, aujourd'hui, être un peu plus sérieux, puisque nous allons travailler ensemble. Nous avons aussi mes étudiants, ce sont mes étudiants qui sont là autour de la table, et je les remercie d'être là. Ils vont donc nous écouter et éventuellement, poser des questions à la fin.

Donc, juste parce qu'il y a du nouveau, vous expliquez un peu. Cette réunion a pour objectif de regrouper la communauté africaine présente dans chaque réunion de l'ICANN pour débattre d'un thème en général qui est en rapport avec les politiques de l'ICANN, mais qui est en rapport avec les préoccupations de la région d'Afrique. Donc, c'est la troisième réunion aussi que nous faisons sur le même sujet.

Et le sujet concerne le retrait programmé de la supervision de la racine d'Internet, et le thème que nous avons choisi est le renforcement de la responsabilité de l'ICANN sur la proposition finale du groupe CCWG. Je voudrais aussi signaler que pour chaque réunion que nous faisons, on fait une concertation au niveau de toute la communauté pour choisir un thème, qui est choisi en fonction du nombre de personnes qui interviennent.

---

Puis, ensuite, on met en place un comité de rédaction qui propose, ensuite, un « statement », que nous allons à la fin vous lire pour le décider. Et je voudrais vraiment remercier deux personnes, ici, qui sont devenues des experts – je le reconnais, je pèse mes mots en le disant – deux personnes qui sont devenues des experts de ce sujet, à savoir Tijani Ben Jemaa, qui est devant vous ici, et Seun, le jeune qui nous a rejoints. J’aimerais qu’on les applaudisse, parce qu’ils font un travail formidable. Alors, juste un bref rappel, car je n’ai que cinq minutes, et le temps court.

Le 14 mars – ça fait exactement deux ans d’ailleurs, le 14 mars 2014, la NTIA, qui est liée au gouvernement américain et qui est rattachée au Département du commerce américain, avait annoncé son intention de relâcher la tutelle sur tout ce qui est le système de noms de domaine en mettant fin au contrat qui les lie à l’IANA – il y a des étudiants qui savent ce que c’est, l’IANA – à sa date d’expiration, qui aura lieu le 30 septembre 2016 – peut-être que Rinalia va me corriger par la suite.

Depuis cette annonce, la communauté mondiale travaille d’une manière inlassable. Il y a eu des réunions des fois en pleine nuit, puisque c’est une réunion où le monde entier participe avec une volonté, avec une ténacité qui a donné lieu à deux processus, à savoir l’intention du retrait du gouvernement américain sur la supervision des fonctions de l’IANA et le deuxième sujet, c’est le

---

renforcement et la redevabilité, la reddition des comptes – ce que l'on appelle en anglais, « accountability », de l'ICANN.

Et donc, depuis cette annonce, nous en tant qu'AfrICANN At-Large, « organization » ou en tant que communauté, avec la communauté AFRINIC, etc., nous travaillons sur ce sujet pour donner en quelque sorte la possibilité à ce que la voix de l'Afrique soit entendue sur ce sujet. C'est vrai que c'est un sujet un peu technique, surtout au niveau de l'adressage, mais il fallait qu'on travaille dessus. C'est pour cela que je tenais à remercier toute l'équipe d'AFRALO qui a travaillé sur ce sujet.

Je ne vais pas tarder, comme ça on gagne du temps. On va donner la parole à Gisella d'abord, et ensuite... Allez-y, Gisella.

GISELLA GRUBER:

Bonjour. Gisella, pour le « transcript ». Je peux juste vous rappeler, s'il vous plait, à chaque fois que vous prenez la parole de bien dire votre nom. Nous avons l'interprétariat aujourd'hui en français et en arabe. Nous avons les interprètes ici et pour qu'ils puissent vous identifier, bien dire à chaque fois votre nom et ne pas parler trop vite. Merci beaucoup.

AZIZ HILALI:

Voilà, c'est Aziz qui reprend la parole. Elle m'a pris trente secondes, je vais les récupérer plus tard. Et je donnerais tout de suite la parole à M<sup>r</sup> Alan Barrett, qui est avec nous, qui est le

---

président, le « CEO » d'AFRINIC, vous savez c'est le registre régional, puisqu'il est obligé de nous quitter juste après. Je vais lui donner la parole. Alan Greenberg? [Propos en anglais]. Je vais donner donc la parole à Alan Barrett, qui est le présent d'AFRINIC, en le remerciant pour le soutien qu'il apporte à l'AFRALO.

ALAN BARRETT:

Oui. Merci beaucoup, Aziz, de ces mots de bienvenue. Je suis désolé de m'exprimer en anglais, mais je m'appelle Alan Barrett. Je suis le PDG d'AFRINIC, donc le registre pour l'Afrique. Nous sommes basés à l'île Maurice.

Notre travail à l'AFRINIC, c'est de distribuer les adresses IP – adresses IPv4 et IPv6 aux organisations d'Afrique, aux prestataires de services ISP et aux autres organismes, mais seulement les adresses IP, mais également des systèmes de nombre et de chiffrage. Donc, nous distribuons ces numéros de système autonome et ces adresses IP. Nous travaillons également au développement de l'Internet. Nous aimons parler aux gens de l'IPv6 et donc, d'encourager les prestataires de services Internet à travailler entre eux pour améliorer leur performance et la stabilité de l'Internet dans toute la région, et nous avons plusieurs projets pour ce faire.

---

C'est un plaisir que d'être ici, à la réunion 55 de l'ICANN, à Marrakech sur notre magnifique continent d'Afrique. C'est un moment essentiel pour le développement de l'Internet, nous en sommes bien conscients, avec la transition de l'IANA, initiée il y a de cela deux ans et qui se poursuit avec le CCWG qui a finalisé ses propositions. Tout devrait être approuvé, tout devrait aller au Conseil d'administration, et tout devrait être envoyé au NTIA. Nous espérons véritablement que ça va se faire.

Donc, c'est un moment de grande mutation et de changement, pour l'espace des numéros de l'Internet. Vous le savez, l'Afrique, c'est la seule région du monde où il y a encore beaucoup de versions IPv4. Dans les autres régions du monde, ils ont épuisé pratiquement toutes leurs adresses IPv4, et les ISP n'ont que très peu d'adresses IPv4. Il y a très peu d'espace pour ces adresses. Mais en Afrique, nous avons toujours ces politiques, qui ont existé de nombreuses années. Donc, pour l'espace IPv6, c'est plus restreint, mais on peut faire des demandes pour cela.

Nous pensons que c'est un avantage d'avoir encore l'IPv4, mais moi, je ne le pense pas. Je crois que pour l'AFRINIC, ce qui s'est passé en Afrique, parce qu'il y a encore des IPv4, il y a certaines personnes qui se sont dit, « Non, ce n'est pas la peine de mettre en place l'IPv6 pour l'Afrique. »

---

Je crois que c'est essentiel d'avoir l'IPv6 en Afrique, et que nos prestataires de services, que nos entreprises en Afrique se mettent véritablement à utiliser l'IPv6. C'est vraiment un Internet plus moderne. On n'est plus dans les années 90. On est en 2016, et on devrait tous passer à l'IPv6. Il y a certaines parties du monde où c'est vraiment ce qu'il y a de plus répandu, à hauteur de 30 %. Nous, on en est uniquement à 10 % d'IPv6.

Donc, je vous encouragerais, j'encouragerais la communauté africaine toute entière, y compris l'AFRALO, à parler aux gouvernements, aux prestataires de services, aux communautés pour la mise en place de l'IPv6. Il est important que la communauté travaille ensemble lors de réunions et de manifestations de ce type.

Je vois des gens de tout le continent ici présents. À chaque fois que je vais à ces réunions africaines, je vois des gens du continent tout entier. Je vois des gens du Sud, du Nord, de l'Est, et de l'Ouest. J'entends des gens qui parlent français, qui parlent anglais. On est un continent très divers. J'entends de l'arabe, j'entends d'autres langues, des langues locales. C'est important, c'est important que nous nous réunissions et que nous nous parlions.

Donc, l'AFRINIC soutient l'AFRALO avec grand plaisir, nous avons un protocole d'accord entre l'AFRINIC et l'AFRALO signé en 2012

---

d'ailleurs, et nous étions des « leaders » à l'époque. L'AFRINIC et la RALO africaine étaient les premières organisations à signer un protocole d'accord de ce type. À la suite de cela, d'autres régions ont fait la même chose, nous avons été les « leaders ».

Donc, quelques autres points. Je vous invite tous au Sommet qui va se tenir à Gaborone, au Botswana, au début de juin. Il y a beaucoup d'organisations en rapport avec l'Internet qui vont s'y rendre et qui ont organisé cette réunion. Ce Sommet africain va se tenir donc en juin, et nous allons parrainer certains espaces prodigués.

Mais, hélas, je vais devoir vous quitter bientôt, parce que j'ai d'autres réunions, mais je vous souhaite une réunion productive et informative. Je serai ici toute la semaine. Merci beaucoup de votre attention.

AZIZ HILALI:

L'AFRINIC fait énormément d'effort concernant la promotion de l'IPv6. Nous-mêmes, au Maroc, on a organisé déjà deux ateliers IPv6. Merci beaucoup. Je passe la parole tout de suite à notre président, Alan Greenberg. [Propos en anglais].

ALAN GREENBERG:

Je vais devoir partir également d'ici peu. Il y a une réunion qui m'attend, mais ce que je voulais dire sera très court, puisqu'Alan, dans ses commentaires, a couvert beaucoup.

---

Ces réunions sont toujours très agréables, parce que nous avons différents points de vue et une représentation de personnes très différentes. C'est satisfaisant de voir cette région, et ce n'est pas toujours la même chose dans les autres régions du monde. Vous avez un sentiment d'appartenance, un sens de la collaboration qui est tout à fait satisfaisant, et je suis très heureux d'être ici lorsque j'ai le temps de venir vous voir. Je le fais toujours avec plaisir.

Alan, j'ai une suggestion pour résoudre quelques problèmes en une fois. Sur eBay, on peut acheter des adresses IPv6 ou IPv4 pour 13 \$, donc vous peut-être faire quelque chose au niveau commercial à ce niveau pour résoudre vos problèmes.

Il se passe beaucoup de choses dans cette communauté. Je trouve cela fascinant et j'aimerais pouvoir plus participer. Mais continuez sur votre lancée, et il est important de convaincre les autres régions de faire aussi bien que vous.

AZIZ HILALI:

Merci, Alan, d'être court. Effectivement, on pourrait devenir riches, mais vous savez pourquoi l'Afrique a eu moins d'adresses. On nous a laissé des adresses IPv4, c'est parce qu'on était en retard. Effectivement, il y a beaucoup de gens qui draguent Alan Greenberg – pardon, Alan Barrett, pour avoir des

---

adresses IPv, et c'est des gens du Nord, comme je vous le dis.  
Merci beaucoup.

ALAN GREENBERG: [Propos en anglais].

AZIZ HILALI: Maintenant, je donne la parole à notre vice-président ICANN de la relation avec les parties prenantes pour l'Afrique, qui est toujours avec nous, qui est M<sup>r</sup> Dandjinou. Je te passe la parole avec grand plaisir.

PIERRE DANDJINOU: Merci, Aziz, et merci à tous. Je crois que ça va être tout à fait bref que je dois dire. Déjà reconnaître, on a du monde dans la salle. C'est très intéressant. C'était l'un de nos objectifs, n'est-ce pas, que l'ICANN se tenait en Afrique et que l'Afrique soit vraiment bien représentée. Donc, je crois que c'est déjà une bonne chose.

Mais, effectivement, Alan Barrett a dit quelque chose de très fondamental, mais je ne vais pas revenir là-dessus. Mais cela dit, le « pool » d'IPv4 que nous avons réduit en Afrique. Des questions se posent là-dessus. Il n'y a que l'Afrique. Le problème, c'est que pour une première fois, on demande aux gens d'aller vers l'IPv6, et nous tenons à garder nos IPv4, ce n'est pas normal. Il faut faire quelque chose là-dessus.

---

Maintenant, en ce qui me concerne, je crois que c'est toujours un plaisir d'être là. Je vois déjà le travail que vous voulez faire, la contribution que vous voulez faire justement pour cette proposition que nous attendons tous et qui sera, nous le souhaitons, déposée, n'est-ce pas, au Conseil d'administration de l'ICANN, à la fin de ce mois-ci et donc, aller vers les États-Unis, en tout cas le gouvernement des États-Unis pour approbation ou autre. Je crois que c'est très important ce que vous faites.

J'ai déjà parcouru le document. Je vois que vous avez relevé les points qu'il faut, et c'est un peu ce que le « working group » attendait de vous. Vos réactions. Je vois que vous avez une position assez claire aussi. Donc, c'est ce qu'on attend, une sorte de consensus, parce qu'on sait que tout le monde n'est pas d'accord sur tout, mais le plus important est de se dire que c'est très important ce moment. Il est historique, n'est-ce pas, pour le développement de l'Internet. C'est ça qui est le plus important.

Et puis, les choses se feront au fur et à mesure. Nous, au niveau ICANN, nous pensons déjà à la période, si vous voulez, de mise en œuvre de tout ça, c'est-à-dire que ceci va changer beaucoup de choses : la façon dont l'ICANN travaille, la façon dont l'ICANN justement rend compte de ce qu'il fait. Et vous autres, la communauté, vous avez un regard beaucoup plus serré. Je crois que tout cela est très important.

---

Ça devient le travail de tous, et moi je dis, je voudrais déjà remercier ces Africains-là qu'on a vus dans ce groupe de travail, n'est-ce pas. La communauté At-Large en a fourni un certain nombre – je crois que vous avez au moins trois ou quatre personnes de votre groupe ici. On doit vous applaudir pour le travail que vous avez, n'est-ce pas, fait pour l'Afrique.

Maintenant, pour terminer en ce qui concerne l'engagement de l'ICANN, n'est-ce pas, envers l'Afrique, vous savez que c'est un engagement qui se poursuit. Nous avons une stratégie en place. Nous essayons de décliner la stratégie, nous avons beaucoup de choses qui se passent. At-Large nous aide beaucoup sur le terrain, et nous souhaitons pouvoir continuer ce genre de collaboration, j'allais dire.

Et puis, pour en apprendre davantage sur cette stratégie-là, où nous en sommes et surtout où est-ce que nous allons, qu'est-ce qu'on fait de mieux, nous avons prévu justement demain, à 15 h 45, dans la grande salle de réunion là-bas, une session spéciale, où nous allons discuter, n'est-ce pas, de ce qu'on fait après, après tout ce qu'on a initié, tous les programmes qu'on a initiés, qu'est-ce qu'on fait ensuite. On voudrait vous écouter. Donc, demain, à 15 h 45, dans la salle Atlas. Nous serons en train de discuter un peu de l'avenir et puis, d'autres sujets qui vous intéressent. Venez nombreux à cette session-là.

---

C'est un sentiment – je dirais – de satisfaction, n'est-ce pas, et d'encouragement pour que la représentation de l'Afrique soit de plus en plus grande au sein des travaux de l'ICANN. Merci pour votre attention.

AZIZ HILALI: Merci beaucoup. [Propos en anglais]

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci, Aziz. Bonjour. Je vais parler en anglais. Si vous me permettez, j'aimerais commencer par vous parler de quelque chose dont je n'ai pas parlé à la communauté AfrICANN ou à la communauté d'At-Large. Il y a ici une affiche qui dit, « Participation de l'Afrique pour le développement ».

Je suis venue en Afrique il y a 18 ans. C'était en 1998. J'étais venue pour participer au premier Forum de développement de l'Afrique, qui était donc reçu à Addis Abeba, par la communauté africaine. J'ai participé à ce Forum au nom de mon pays, qui était le gouvernement malaysien. Cette réunion m'a ouvert les yeux, et j'ai vu les défis concernant le développement de l'Afrique et les espoirs de l'Afrique, et ce que l'Afrique voulait obtenir.

Et pendant dix ans après cette réunion, je suis revenue en Afrique tous les ans pour travailler avec des organisations basées en Afrique, et j'ai essayé d'inviter des partenaires

---

intéressés par les Africains pour qu'ils travaillent en collaboration multipartite pour répandre les bénéfices du développement des TIC. Donc, j'ai travaillé dans le continent africain pendant dix ans, et cela a été une expérience très enrichissante pour moi.

Depuis maintenant, lorsque je regarde et que je vois quels sont les défis fondamentaux de l'Afrique dans le domaine du développement, je dirais qu'il y a des améliorations, mais les problèmes fondamentaux restent les mêmes. La connectivité et l'accès sont encore des barrières graves, des barrières importantes pour la participation, et c'est quelque chose que nous devons aborder, régler.

La nuit dernière, nous avons eu ce « showcase » merveilleux – le « showcase » d'AFRALO et les honneurs faits à Fadi pour son départ. Et maintenant, lorsque je regarde la situation de l'Afrique où 60 % des membres qui se trouvent dans le continent africain sont classés comme des personnes vivants dans des pays en voie de développement. Je pense que nous devons nous occuper de connecter ce dernier milliard de personnes. Si nous nous focalisons sur les besoins de ces personnes-là, si nous essayons de trouver des solutions pour ces gens-là, nous allons pouvoir donner un accès au monde entier sur Internet. Donc, je vous demanderais de plaider pour les besoins, pour répondre aux besoins de ces milliards de gens dans le monde entier, pas

---

seulement en Afrique, mais dans le monde entier pour que tous soient connectés à Internet.

Maintenant, quand on parle d'accès ou de connectivité, il y a certaines personnes au sein de cette communauté qui disent que ce n'est pas la mission de l'ICANN. C'est vrai.

Mais dans sa lettre d'adieu au Conseil, Fadi Chehade a donné son avis, et je suis tout à d'accord avec lui. Il a dit que nous avons un mandat, une responsabilité, et que nous devons répondre à cette mission.

Mais, que nous avons aussi une responsabilité partagée, que l'accès est déjà la première barrière pour les gens du monde entier, en particulier les régions en voie de développement, pour participer. Si la participation, l'inclusion et la diversité sont importantes pour renforcer l'ICANN en tant qu'institution et pour renforcer le développement de politiques et le développement de compétences au sein de l'ICANN, alors à ce moment-là, l'accès est un problème. Si nous devons résoudre ce problème, comment le faire? C'est un peu plus compliqué. Nous avons différentes responsabilités.

L'ICANN n'est pas responsable de résoudre les problèmes de connectivité, nous avons une plateforme pour la participation. C'est dans le cadre de notre mission. Nous pouvons souligner les défis que l'Afrique et les régions en voie de développement ont.

---

Nous pouvons les encourager à aborder ces problèmes de connectivité et d'accès pour résoudre ce type de problèmes. Nous pouvons faire cela et encourager les gouvernements à s'intéresser à cela.

Maintenant, je vais passer à la substance de notre réunion, qui se trouve donc sur cette déclaration préliminaire portant sur la responsabilité. J'ai regardé, et je pense que vous vous êtes basé sur les points clés. Je suis particulièrement d'accord sur le dernier point qui dit que la vitesse des discussions dans la Piste de travail numéro 1 a été développée à un rythme soutenu, et qu'il est difficile pour les bénévoles de suivre ce processus.

Cela dit, j'ai constaté qu'il y avait beaucoup de participation au niveau de l'Afrique, ce qui a fait une différence dans la substance et la direction des discussions. Je voudrais commenter, ici, aux représentants de la région qui ont participé à ces travaux et vraiment leur présenter toutes mes félicitations : Tijani, Seun, et beaucoup d'autres dans la région qui ont participé à ces travaux. Je les félicite. Je ne peux pas nommer tout le monde, mais tout le monde sait qui vous êtes. Et nous vous félicitons.

Je voudrais aussi souligner un autre point, qui est qu'actuellement, il y a des élections de la communauté des numéros. L'organisation d'adressage sélectionne les représentants auprès du Conseil, le dixième siège. Nous avons

---

deux candidats du Moyen-Orient et de l’Afrique. Il s’agit de Mohamed El Bashir, et l’autre candidat de l’Asie. À mon avis, si nous pouvions avoir une de ces personnes, de toute façon une de ces personnes va siéger au Conseil de l’ICANN, ce sera une réussite de toute façon.

J’aimerais vous encourager à continuer à renforcer la participation de l’Afrique et à renforcer la voix de l’Afrique au sein de l’ICANN. Il y a un travail en particulier qui se focalise sur les enchères du programme des nouveaux gTLD. C’est important, et je vais attirer votre attention là-dessus. C’est important d’avoir la voix de l’Afrique et la perspective concernant ces fonds qui découlent des enchères. Comment les utiliser? Vous devez savoir que dans votre région, vous devez savoir ce dont vous avez besoin. L’ICANN doit aussi servir votre communauté. Cela fait partie de son mandat, et donc vous devez exiger ce service. Merci.

AZIZ HILALI:

Maintenant, je vais donner la parole à la cheville ouvrière de l’AFRALO et de l’ALAC, Tijani Ben Jemaa, qui est vice-président de l’ALAC et membre du CCWG. Si tu peux aussi, Tijani, expliquer d’abord le CCWG. Merci.

---

TIJANI BEN JEMAA:

Merci, Aziz. J'étais supposé introduire un peu le sujet de notre déclaration.

Je vais commencer par détailler, enfin ne pas détailler, mais expliquer ce qu'est ce groupe de travail intercommunautaire (CCWG). Le CCWG est un groupe de travail intercommunautaire pour travailler à l'amélioration de la redevabilité. C'est un terme qu'on a inventé, parce que si vous regardez le dictionnaire, il ne s'y trouve pas. En fait, c'est la responsabilité et la reddition de comptes. Voici le sens exact de redevabilité, le terme que nous utilisons. En anglais, c'est « accountability ». Si vous essayez de trouver le sens exact d'« accountability » en français, je n'ai pas trouvé du moins.

Ce groupe de travail a été constitué pour compléter un travail que l'ICANN avait initié concernant la transition de la supervision des fonctions de l'IANA du gouvernement américain à la communauté. C'est une décision qu'avait pris le gouvernement américain en 2014 de transférer sa supervision de son gouvernement à la communauté, et il y a eu un groupe de travail aussi intercommunautaire pour la transition.

Mais quand on a fait ce groupe de travail, on s'est dit, « oui, d'accord maintenant, on va couper le contrat entre l'ICANN et le gouvernement américain »; donc, la responsabilité du gouvernement américain n'est plus engagée. Donc, l'ICANN va

---

rester, sans aucune « accountability ». Donc, il n'aura aucun compte à rendre à quiconque, ce qui n'est pas normal. C'est pour cela qu'on a pensé à faire un autre groupe de travail pour voir comment on peut donner à la communauté des mécanismes pour que l'ICANN soit redevable à la communauté, pour que la communauté puisse avoir une certaine supervision sur l'ICANN.

Je reviens maintenant à cette déclaration. Bien sûr, le CCWG a travaillé depuis un an et demi, même plus qu'un an et demi. Il a émis trois propositions, trois rapports, et à chaque rapport, la communauté africaine, AFRALO-AfrICANN, a fait une déclaration qui contenait le point de vue des Africains concernant le rapport que le CCWG avait fait. Maintenant, nous sommes à la phase finale de ce travail. Ça, c'est le tout dernier rapport qui va être transmis, qui a été d'ailleurs transmis aux organisations membres pour la ratification, et qui sera transmis par la suite au gouvernement américain. Cette dernière proposition complète les deux autres propositions, et elle prend en compte les commentaires qu'on avait faits, que tout le monde avaient faits, au moment opportun.

Nous, en tant qu'AfrICANN, nous avons lu cette proposition. Nous avons quelques remarques. Nous appuyons. D'abord, nous remercions ce groupe de travail qui a fait un travail extraordinaire en peu de temps. Nous appuyons les

---

recommandations, mais nous avons quelques remarques là-dessus, que nous avons consignées ici.

Et peut-être la remarque la plus importante, c'est que, dans cette proposition, dans certains cas qui ne pourraient jamais arriver, la communauté peut limoger tout le Conseil d'administration avec trois membres de la communauté seulement, et ça, pour nous, c'est un grand problème. Pour nous, limoger le Conseil d'administration est un tremblement de terre, c'est un signe de panne. Et peut-être que l'ICANN ne peut pas survivre après ça. Donc, ça doit être une décision qui doit être très difficile à prendre et qui ne faut pas faciliter.

D'où vient ce point-là? Au départ, on était tous d'accord pour qu'au moins sur les cinq membres de la communauté qui vont décider, qui vont participer à la décision, on a dit qu'il faudrait qu'il y ait au moins quatre qui approuvent la décision, et tout le monde était d'accord là-dessus.

Mais par la suite, il y a eu un autre problème, un problème qui concernait les gouvernements, le GAC. Il y a eu des propositions de changement dans le pourcentage que le Conseil d'administration doit prendre en considération les propositions du GAC, du gouvernement. Avant, c'était 50 %, mais maintenant, les gouvernements ont proposé 75 %. Cela n'a pas été accepté. Après négociation, ils sont arrivés à 60 %.

---

Mais ils ont dit, « bon, on a augmenté le pouvoir des gouvernements ». Mais d'un autre côté, si le gouvernement donne un conseil au Conseil d'administration et si le Conseil d'administration prend en compte cette décision ou ne prend pas en compte cette décision, et que la communauté n'accepte pas la décision du « Board », alors la communauté va prendre des décisions, va faire quelque chose.

Alors, il y a plusieurs étapes, et on peut faire beaucoup de choses. Mais à la fin, la dernière chose que tu peux faire, c'est de limoger le « Board ». Ceux qui ont amené cette proposition nous ont dit que ce n'est pas normal que le GAC, qui est à l'origine de cette décision – c'était son conseil au Conseil d'administration qui a donné cette action ou non-action du « Board », qui nous fait maintenant, aujourd'hui, prendre la décision d'enlever le « Board ». Donc, il ne peut pas participer à la prise de décision dans le limogage du « Board ».

Vous allez me dire que c'est compliqué. C'est vrai que c'est compliqué. Il y a des raisons derrière. Bien sûr, il y a des raisons qui sont dites et des raisons qui ne sont pas dites, mais il y a des raisons derrière.

Nous, nous avons pensé au sein – les Africains qui participent à ce groupe de travail, les Africains At-Large ont pensé que dans tous les cas, en aucun cas, on ne doit pouvoir limoger le

---

« Board » avec seulement trois membres de la communauté. Mais, à la fin, nous avons trouvé des moitiés de solution pour dire que si c'est comme ça. On ne peut utiliser trois membres seulement pour limoger le « Board », uniquement si le « Board », dans sa décision, a violé les « Bylaws » de l'ICANN, le statut de l'ICANN si vous voulez. Mais, dans d'autres cas, on restera à quatre. C'est moins grave, ça peut être accepté. Disons que c'est un compromis.

De toute façon, tout ce que nous avons dans ce papier est des compromis, c'est des compromis de compromis de compromis. Finalement, on est obligés, il ne faut pas bloquer le système, mais il ne faut pas aussi que nous ne disons pas notre point de vue. C'est ce qu'on dit ici, on dit que nous acceptons, mais notre point de vue, c'est de ne pas permettre, de ne pas faciliter cette prise de décision de limoger le « Board ».

Il y a un autre point – un seul point et j'ai fini, qui est essentiel dans cette déclaration, c'est les obligations de l'ICANN en matière de droits de l'homme. Bien sûr, nous devons considérer les droits de l'homme dans tout ce qu'on fait, et l'ICANN doit considérer les droits de l'homme dans son travail, mais il faudrait que ça soit à l'intérieur de la mission de l'ICANN. Il ne faut pas que l'on dépasse de la mission de l'ICANN.

---

Au départ, on l'a écrit comme ça. Ensuite, malheureusement, le « Board » a changé ça et a dit, «Non. Il faut le mettre, on dirait, que c'est dans le cadre des valeurs de l'ICANN. » Mais les valeurs de l'ICANN sont valables dans tous les cas, et on pourrait avoir des gens qui vont nous trainer devant les tribunaux, ils peuvent même entrer dans le contenu, parce que ce n'est pas dit dans le texte. Il faudrait que cela soit limité par les limites de la mission.

Donc, on a fait cette remarque, mais on n'a pas rejeté la proposition, et nous pensons qu'il faut l'accepter, parce que c'est un compromis. Et on ne peut pas avoir tout ce que l'on veut. Je vous remercie.

AZIZ HILALI:

Merci, Tijani, et merci de tout le travail que tu fais avec Seun.

Avant de donner la parole aux prochains orateurs, que je vous explique, pour ceux qui sont nouveaux, Seun qui a travaillé avec Tijani. Je les remercie encore à nouveau. Il va lire la déclaration, puis après, on passera la parole pendant trente-cinq minutes aux participants pour que vous donniez votre avis et vous pouvez intervenir, faire des remarques, etc. Après la lecture et après, on passera à l'adoption de cette déclaration. Seun, allez-y, à vous la parole.

---

SEUN OJEDEJI:                   Merci beaucoup, Aziz. Je vais juste lire la déclaration. Je crois que Tijani nous a donné déjà une bonne idée de cette déclaration, de ce qu'elle était. Donc, je vais la lire en anglais bien sûr, et je sais qu'il y a une traduction en français.

AZIZ HILALI:                   Ceux qui l'ont en français, vous pouvez suivre la déclaration en français. Elle existe en français et en anglais.

SEUN OJEDEJI:                   « Réunion commune AFRALO-AfrICANN, Marrakech, Mardi 8 mars 2016. Déclaration. »

« Nous membres de la communauté africaine de l'ICANN participant à la 55<sup>e</sup> réunion publique internationale de l'ICANN à Marrakech et assistant à la réunion commune AFRALO-AfrICANN du mardi 8 mars 2016, avons discuté du rapport final du groupe de travail intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN (CCWG) soumis à l'approbation des organisations membres.

« Nous voulons tout d'abord féliciter le CCWG pour le travail considérable entrepris dans un laps de temps si court pour le développement de cette proposition finale. Nous observons également de grandes améliorations en comparaison avec le troisième rapport présenté pour commentaire public.

---

Néanmoins, nous avons encore quelques remarques à faire concernant ce rapport final qui, nous espérons, seront prises en compte pendant et après la mise en œuvre.

Premier point. « Nous avons remarqué que le rapport propose de modifier les conditions exigées pour que la communauté puisse destituer le Conseil d'administration tout entier dans certaines situations de façon à ce que le nombre d'organisations de soutien et de comités consultatifs soutenant la décision soit réduit de quatre à trois. À cause de la nature très sérieuse du renversement du Conseil d'administration et ses conséquences lourdes sur la stabilité de l'ICANN qui peuvent affecter la stabilité d'Internet, nous sommes assez inquiets, car nous pensons qu'il devrait y avoir un seuil minimum pour une décision si importante qui ne doit pas être facile à prendre, et nous pensons qu'un seuil de quatre serait un minimum approprié.

« Nous soutenons la proposition visant à ajuster les seuils présentés dans le rapport conformément au nombre total d'organisations de soutien et de comités consultatifs de l'ICANN formant la communauté habilitée si ce nombre augmente. Nous pensons vraiment que le nombre minimum pour un tel modèle de gouvernance doit être de cinq, et en dessous de cinq, le modèle entier devrait faire l'objet d'une révision, et nous nous attendons à ce qu'une telle révision assure l'équilibre absolu

---

entre les organisations de soutien et les comités consultatifs composant la communauté habilitée. Notre raisonnement derrière cela repose sur le fait que pour promouvoir le multipartisme au sein de l'ICANN, l'égalité entre les deux grandes catégories de parties prenantes, organisations de soutien et comités consultatifs, doit être assuré.

« Nous avons remarqué que certaines parties de la proposition ont tendance à faire une distinction entre les composantes de la communauté de l'ICANN dans l'exercice des pouvoirs communautaires. Nous aimerions souligner le fait que le modèle multipartite doit être traité sur un pied d'égalité. Pour cela, s'il faut destituer une organisation de soutien ou un comité consultatif qui recommande des politiques ou des avis au Conseil d'administration à partir du groupe de prise de décision si la communauté s'oppose au Conseil d'administration, car il agit ou n'a pas agi conformément à l'avis ou à la politique reçue, il devrait s'agir d'un cas général pour toutes les organisations de soutien et les comités consultatifs.

« Ceci étant dit, nous ne pensons pas qu'il est nécessaire de destituer une organisation de soutien ou un comité consultatif même si la décision du Conseil d'administration concerne sa politique ou son avis. La proposition du CCWG est déjà conçue d'une manière qui interdit une organisation de soutien ou un comité consultatif à exercer les pouvoirs communautaires, ce

---

que nous pensons être un facteur adéquat pour la promotion du multipartisme.

« Nous considérons également que l'obligation de l'ICANN de respecter les droits de l'homme ne devrait pas dépasser les frontières de la mission de l'ICANN. En conséquence, la rédaction du statut constitutif devrait être bien détaillée pour que la portée de l'engagement de l'ICANN fasse au respect des droits de l'homme soit limitée aux questions incluses uniquement dans la mission de l'ICANN. »

Dernier point. « La Piste de travail numéro 1 a été développée à un rythme soutenu. Les bénévoles sont donc eu de la difficulté à suivre le processus qui, par conséquent, peut avoir réduit le niveau de diversité des points de vue dans le développement de la proposition. Nous recommandons donc qu'un laps de temps suffisant et flexible soit donné pour le développement de la Piste de travail numéro 2. »

« Et pour conclure, nous voulons répéter notre satisfaction face à la demande de l'Agence des télécommunications et de l'information des États-Unis (NTIA) qui a demandé à l'ICANN de convoquer un processus multipartite destiné à développer un plan de transition pour le transfert du rôle de supervision du gouvernement des États-Unis sur les fonctions de l'IANA et la gestion de la zone racine. Nous espérons que nos remarques et

---

nos commentaires vont être pris en considération dans la rédaction du statut constitutif et la phase de mise en œuvre. »

Merci.

AZIZ HILALI:

Nous allons maintenant avoir une discussion. Je vous rappelle qu'il s'agit de la modification ou éventuellement de l'adoption de la déclaration.

Je vous demande simplement de respecter le temps qui sera affiché sur l'écran, de ne pas dépasser deux minutes chacun et que vous donnez, en premier lieu, votre prénom, votre nom, et d'où vous venez. Soyez, s'il vous plait, court. Qui demande la parole?

DAVE KISSOONDOYAL:

Je suis de l'île Maurice, de l'AFRALO. Je vais m'exprimer en anglais, de l'île Maurice. Je voudrais vous féliciter du travail effectué par l'équipe de « leadership » de l'AFRALO, y compris Tijani, Aziz, Seun, Mohamed, et d'autres. Ils ont vraiment travaillé pour la communauté, pour l'Afrique, et nous les félicitons.

Après avoir lu cette déclaration, je serais d'accord avec ce qu'a dit Rinalia, au début, que les points mentionnés dans ce rapport sont tout à fait pertinents. Je crois que le rapport final ne prend

---

pas en considération les points que nous avons mentionnés ici, donc il serait très difficile, comme l'a dit le Conseil central, de passer à la phase de mise en œuvre.

Nous avons encore du temps devant nous, donc je propose à l'équipe de « leadership », si le problème des points peut être abordé dans le forum public. Parce qu'il me semble que si cette question de seuil, on n'en parle pas dans le forum public, je crois que cela va poser un problème au niveau de la phase de mise en œuvre. Donc, je crois que ces points doivent être soulevés, tous les points doivent être soulevés par AFRALO lors du forum public de jeudi. Merci.

AZIZ HILALI:

La parole est à Arsène.

ARSÈNE TUNGALI:

Merci beaucoup. Arsène Tungali. Je suis de la RDC. Je vais parler en français. Arsène Tungali. Je parle en français. Merci beaucoup pour le travail qui a été fait par l'équipe qui a travaillé sur la proposition et les recommandations de la communauté africaine At-large par rapport à la proposition, qui sont pertinentes.

Cependant, j'ai deux inquiétudes, parce que je trouve que c'est long. J'entendais M<sup>r</sup> Tijani présenter ces documents, ici. Je

---

pense que c'est comme si nous nous mettons dans une position de faiblesse quand nous avons des points importants que nous voulons faire valoir. Vous avez parlé des compromis. C'est vrai que ce sont des discussions qui doivent être faites, mais je sens que c'est comme si on se met en position de faiblesse. Ce sont des choses qui peuvent ou ne pas être acceptées.

Pourtant, si je dois prendre le premier point, par exemple : le point qui a été fait ici par rapport à la destitution du Conseil d'administration. Vous-même, vous l'avez souligné, c'est quelque chose qui causerait un désastre. Alors si le point ici est très important, alors je pense que nous ne devrions pas prendre ça comme une possibilité d'acceptation ou de refus, mais insister que c'est ça notre position, que nous devrions tout faire pour protéger cette partie-là.

La deuxième chose, c'est sur le second paragraphe du document. On a dit que ces points, dans le rapport final, seront pris en compte pendant et après la mise en œuvre. Moi, je me dis s'il y a des choses qui doivent être prises en compte, ça devrait être pris en compte avant l'« implementation » de la proposition, et pas pendant ni après leur adoption. Merci.

AZIZ HILALI:

Merci, Arsène. Je crois que Tijani va vous donner la réponse.

---

TIJANI BEN JEMAA:

Je vais laisser Seun répondre à certaines parties de ta question et l'autre question qui a été posée, mais je vais parler un peu de ce que tu dis, que c'est une position de faiblesse.

Ce n'est pas une position de faiblesse du tout, parce que j'avais expliqué, dans l'introduction que j'avais faite, que la décision du « Board » a presque été résolue. Maintenant, on utilise trois membres de la communauté, seulement que dans un cas, qui n'arrivera presque sûrement pas. C'est un cas externe.

Parce qu'il faudrait que la décision du « Board » soit en dehors des statuts, c'est-à-dire que le « Board » a agi en dehors des statuts, ce qui est grave. Et ce qui, dans ce cas-là, nécessite peut-être le désistement du « Board ». C'est le seul cas. Si ce n'est pas dans ce cas-là, on restera à quatre, donc ce n'est pas aussi grave que tu le penses.

C'est vrai qu'au départ, c'était comme ça, mais petit à petit avec les négociations, j'ai dit compromis de compromis. On a essayé d'éviter le pire, si tu veux. Mais il faut vous rendre compte que c'est toute la communauté qui discute et la communauté a des intérêts différents, alors il faut trouver l'équilibre entre tous ces intérêts. Et, à mon avis, on n'arrivera jamais à avoir tout ce qu'on veut, exactement comme on veut. Alors, ce n'est pas une position de faiblesse.

---

Les deux points que nous avons évoqués ici sont des points qui sont presque résolus. On a voulu mettre ça « on the record ». On a voulu comment dire [Propos en anglais]. On a voulu consigner. On a voulu montrer que c'est une position que nous avons, mais ça a été presque résolu, tu vois. Il reste un petit truc de rien du tout, mais il faut le mentionner.

Seun va continuer à répondre aux questions.

SEUN OJEDEJI:

Tijani a pratiquement tout dit. Mais en réponse à Arsène, c'est une situation difficile. C'est sûr. Je comprends et je suis d'accord avec vous que ce qu'on a écrit parfois dans cette déclaration est parfois rhétorique. Le rapport actuel n'est pas encore final.

Mais, l'intention qui est là, ce n'est pas de nécessaire de changer le rapport pour ce moment, mais en fait de communiquer les thèmes importants, les lignes rouges à ne pas dépasser selon l'AFRALO. Il y a un niveau AFRALO et ALAC, mais ce n'est pas exactement la même chose. Il y a un niveau CCWG, parce que les priorités ne sont pas les mêmes.

Donc, nous voulons vraiment que la transition se fasse et qu'elle réussisse. Nous ne voulons pas être vus comme des personnes qui font marquer un coup d'arrêt à la transition, qui bloque le processus, qui bloque la transition et les avancées.

---

Mais, au même moment, nous voulons nous assurer qu'on fasse entendre nos points de vue auprès du Conseil d'administration. On veut exprimer ce que nous voulons que le Conseil d'administration défende d'une manière plus forte, donc ça, ça fait partie de notre déclaration. On ne peut pas beaucoup changer maintenant, mais nous pensons et nous espérons que le Conseil d'administration va lire cette déclaration, en prendre connaissance et à l'avenir, prendre cela en compte pendant la phase de mise en œuvre. Donc, je vous remercie.

AZIZ HILALI:

Merci beaucoup, Seun. Je vais donner la parole à Sébastien. Je vais profiter de l'occasion. Sébastien Bachollet est ex-membre du Conseil d'administration de l'ICANN, et je profite de l'occasion pour le dire, il a joué un grand rôle pour le choix de la réunion à Marrakech, d'abord en 2015, puis en 2016. Qu'il soit remercié ici.

SÉBASTIEN BACHOLLET:

Merci beaucoup, Aziz. Comme d'autres avant moi, je voudrais remercier tout le travail qui a été fait pour que vous soyez si nombreux dans cette salle. Il y a beaucoup de gens différents.

Mais je pense qu'Aziz et Tijani – et je pense, la francophonie – et un certain nombre d'autres ont joué un rôle essentiel. Je trouve que c'est très bien. C'est une des raisons pour lesquelles quand

---

J'étais président du groupe de travail sur l'évolution des « meeting », il était très important que nous allions régulièrement dans chaque région, et pas comme certaines propositions qui étaient qu'on aille dans des grandes villes parce que c'était plus simple d'y arriver quand on partait d'un aéroport des États-Unis d'Amérique. Donc, merci d'être là, merci de vous engager, merci de participer. Si vous avez des questions, vous avez plein de gens qui peuvent vous aider à y répondre en français, en anglais, en arabe, en espagnol, etc., etc.

Sur le sujet qui est sur la table là, je suis celui dans ALAC qui s'est abstenu sur cette proposition. Je pense qu'il y a un moment donné quand on a une proposition devant les yeux, il faut mettre en balance les différents éléments. Je continue de penser que la proposition est beaucoup trop complexe, va empêcher la participation plus simple des utilisateurs finaux dans ce processus dans l'ICANN. C'est une des raisons principales parmi d'autres pour lesquelles je me suis abstenu.

Bien évidemment, comme tous ceux qui se sont exprimé avant moi, je n'ai pas envie de dire que c'est moi qui vais arrêter la transition, mais de temps en temps, on se retrouve dans la situation où est-ce qu'il vaut mieux la peste ou le choléra? Excusez-moi, Ebola ou Zika? Je ne sais pas choisir. Donc, comme je n'ai pas su choisir, je me suis abstenu.

---

J'espère que cette voix montrera qu'il y a des différences de points de vue. Maintenant, j'espère que collectivement, on trouvera les ressources pour dire clairement ce qu'on veut dans l'« implementation ». L'« implementation » va être aussi un bras de fer, et donc on a besoin de votre soutien. Merci.

AZIZ HILALI: Merci bien, Sébastien. Avant de donner la parole à Beran, nous avons des participants en ligne. S'il te plait, Ariel, si tu peux y aller.

ARIEL LIANG: [Propos en anglais]. On n'entend pas Sissi Kang. On n'entend pas Sissi Kang. Nous avons des problèmes audio.

AZIZ HILALI: Donc Beran, vous avez la parole.

BERAN GILLEN: Oui, Beran Gillen. Je serai très courte.

J'aimerais être d'accord avec Dave, nous avons certains points que nous devons lire lors du deuxième forum public. Je crois que ce serait très important.

---

AZIZ HILLAL: Mademoiselle, ensuite Abdel [inaudible].

RANA EMRI: Bonjour, bonjour à toutes et à tous. Je m'appelle Rana Emri, et je suis étudiante ici à Rabat, au Maroc en tout cas. J'avais une petite observation.

Vous savez que 10 des serveurs racine sur 13 sont aux États-Unis d'Amérique. Donc, on parle de la transition, on parle beaucoup de cette transition des fonctions IANA, mais étant donné que les serveurs racine sont aux États-Unis, sont sur le sol américain, est-ce qu'on sort totalement du contrôle américain? C'est la question que je me pose, puisque les serveurs sont sur place.

SEUN OJEDEJI: Oui, rapidement. J'aimerais dire qu'il est important de tout d'abord répéter cette déclaration au forum public et donc, de regarder quels sont les paragraphes les plus importants, les parties les plus importantes. Donc, ça c'est une bonne chose. Merci, Beran, de dire cela.

AZIZ HILALI: Merci. Tijani, peux-tu répondre à la demoiselle?

---

TIJANI BEN JEMAA:

Oui. Deux points. Je commence par lire la déclaration au « public forum ». Personnellement, je ne pense pas que ce soit une bonne chose. Je vous rappelle que maintenant, nous sommes à l'étape de la ratification de ce rapport ou de cette proposition par les « chart organizations », par les organisations membres.

Si la transition ne peut pas avoir lieu que si la proposition est acceptée par les « chart organizations », et ne pas être contredite par le « Board » et arrive au gouvernement américain. Je pense que la transition est une chance pour tout le monde, pour tous les internautes.

Bien que les dix serveurs soient aux États-Unis d'Amérique, ça ne veut rien dire. Ce qui est important, c'est qui gouverne. Et avant, c'était le gouvernement américain qui avait le dernier mot. Bien sûr, il n'intervenait pas. Je vous dis franchement, l'ICANN travaille normalement. Il n'y avait pas d'intervention du gouvernement américain, mais contractuellement, il était en charge de cela.

Si on arrive à enlever cet « oversight » du gouvernement américain et le donner à la communauté, je crois qu'on aura gagné beaucoup de choses. N'oubliez pas que nous avons aujourd'hui une opportunité, tout le monde est sensibilisé à cela. Et même aux États-Unis d'Amérique, il y avait cette ambiance favorable à la transition. Elle pourrait ne plus être

---

favorable dans le futur. Alors si nous, nous contribuons à ce que la transition n'ait pas lieu, je crois que nous avons perdu beaucoup.

Donc, je pense là que nous avons enregistré nos points. Tout le monde le sait. Moi, je suis membre de ce groupe de travail intercommunautaire. J'ai fait une « minority statement » dans laquelle j'ai consigné ces points-là, en mon nom propre. C'est bien « on the record ». Seulement, j'ai participé à la ratification de cette proposition par ALAC – je suis membre d'ALAC, parce que je fais la différence entre freiner le système et exprimer son point de vue. De toute façon, moi, je sais, je connais les forces en présence.

Et je sais que même si vous dites ce que vous voulez au « Board », de toute façon, ce que l'on peut dire ne peut jamais changer quoi que soit. Alors, l'essentiel pour nous, c'est d'essayer de faire aboutir cette transition, et donc à mon avis, il ne faut pas faire de déclaration au « public forum ».

Deuxième point. Deuxième point concernant les serveurs. Nous avons la mission de faire la transition de l'« oversight » sur les fonctions de l'IANA. Ça n'a rien à voir avec le reste. Il faut traiter le problème partie par partie. Si vous dites, « non, je ne traite pas cette partie parce que l'autre partie n'a pas été traitée »,

---

[inaudible]. Donc, laissez-nous faire ce travail-là d'abord et le finir, et après on parlera du reste. Merci.

AZIZ HILALI:

Merci, Tijani. J'ajoute à ce qu'il a dit par rapport à la question de la demoiselle. Ce n'est pas ça qui est important, ce n'est pas l'endroit où se trouvent les serveurs. C'est plutôt la politique de l'Internet, c'est les décisions qui sont prises. Qu'ils soient placés aux États-Unis ou ailleurs, c'est les décisions qui sont prises, genre les questions qui sont débattues au sein de l'ICANN. Qui a demandé la parole, avant Sébastien? Ensuite [inaudible], ensuite la mademoiselle de Kenitra.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: C'est [inaudible] qui prend la parole. Avant tout, je remercie Seun et Tijani d'avoir rédigé cette déclaration commune. Je sais que c'était vraiment difficile vu le temps dans le comité d'organisation. Mais c'était vraiment difficile. Sur le fond, je suis d'accord.

Concernant la forme, je voulais ajouter quelque chose. Donc, au niveau du premier paragraphe, on dit « soumis à l'approbation des organisations membres ». Donc, on peut ajouter pour une bonne transition d'IANA dans cette partie. Au niveau du troisième paragraphe, je vois le nom des organisations de soutien, il faut qu'on mette entre parenthèses SO. Donc,

---

beaucoup plus les termes anglais que ça ressorte ici, « Address Supporting Organization, et au niveau du comité consultatif aussi, il faut qu'on mette entre parenthèses et qu'on écrive, « AC ». C'est là où je voulais intervenir. Je vous remercie beaucoup.

AZIZ HILAL: Merci, [inaudible]. Je crois que maintenant qu'il y a la possibilité qu'on ait les questions...

ARIEL LIANG: Oui, c'est Ariel au micro. Nous avons un commentaire de Sissi Kang.

« Je voulais féliciter le groupe de travail qui a produit cette proposition au nom de l'Afrique. L'ACSIS, la Société civile africaine, soutient cela pour deux raisons: le besoin de maintenir la stabilité de l'Internet et le besoin d'avoir un processus véritablement multipartite. Nous apprécions beaucoup que ce groupe ait produit un tel document technique pour le grand intérêt de la communauté africaine. »

AZIZ HILAL: Maintenant, Sébastien. Non. Qui d'autre? Je me retrouve plus. Oui, oui. La demoiselle, oui. Allez-y. Micro baladeur, s'il vous plait. Ariel? [Propos en anglais].

---

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: Oui. Bonjour, j'ai une question pour M' Sébastien. Vous avez dit que vous ne cautionnez pas la déclaration qui a été faite par l'AFRALO, n'est-ce pas? Non, c'est la transition de l'IANA dont vous avez parlé. Bon. Vous avez dit que vous ne vouliez pas en fait prendre parti, que vous avez préféré rester neutre, donc, moi, j'aimerais bien connaître votre proposition. Concrètement, ce serait laquelle si vous ne vouliez pas choisir entre ni l'une ni l'autre?

AZIZ HILALI: Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Quand il y a un sujet comme ça, je ne peux pas en deux minutes – je dois avoir deux minutes, vous répondre sur ce que, moi, j'aurais aimé. Il y a beaucoup d'autres choses qui auraient été bien mieux de faire. Mais je vais juste prendre un exemple.

Le problème essentiel qui s'est posé au démarrage, c'était comment est-ce qu'on pouvait rendre le « Board » plus redevable, et je ne suis pas sûr que la meilleure solution, c'était de lui mettre un comité de x personnes qui va le surveiller.

Il y a dans le fonctionnement du « Board » des choses à changer. J'étais, comme il a été dit, membre du « Board » pendant quatre

---

ans. Je peux vous dire les difficultés que j'avais à exprimer mes positions, étant différent de pratiquement tous les autres membres du « Board ». Tous les autres ont étudié aux États-Unis, venaient des pays anglo-saxons, j'étais un peu le petit canard là-dedans, et j'avais beaucoup de mal à m'exprimer.

Donc, je pense qu'il aurait fallu commencer par le début, c'est améliorer le fonctionnement du « Board ». Ça, c'est un exemple parmi d'autres. Je ne vais pas rentrer plus loin. Mais au moment de décider, bien sûr, ça fait depuis que je participe aux réunions de l'ICANN que je veux que le gouvernement américain enlève ses pattes du système. Donc, au moment où il y a une proposition, elle est mal fagotée, elle va nous poser des problèmes, j'espère qu'elle nous en posera pas plus que celle que la situation actuelle.

Et puis, quand vous regardez, ça nous coute zéro aujourd'hui. Mais combien ça va nous coûter en temps, en énergie, en argent, la proposition qui est mise en œuvre. Juste un exemple, si on prend l'ensemble des comités qui ont été créés, il faut 60 personnes pour mettre des gens dedans, il faut 60 personnes dedans.

Où est-ce qu'on va les trouver? Qui ça va être? Des vieux gribous comme moi, qui ont déjà des casquettes à tire-larigot, ou des jeunes qui viennent d'arriver et qui ne vont pas comprendre ce

---

qui se passe? C'est une vraie difficulté, 60 personnes, c'est beaucoup trop. Donc, on a mis en place un système beaucoup trop complexe.

Donc, il y a un moment donné quand le vote arrive, je suis arrivé et j'ai dit, «je m'abstiens». Parce que je veux bien que la transition aille jusqu'à son terme, mais je pense que ce n'est pas la bonne voie qu'on a choisi, donc il fallait bien que je fasse un Michel Michou. Donc, c'est pour ça que je me suis abstenu sur la proposition quand ALAC a eu à voter. Merci de votre question, et puis juste, une très courte remarque sur les serveurs racine.

D'abord, merci de cette question. Je pense que quand vous venez de débarquer à l'ICANN, il y a deux jours, déjà se poser ce genre de questions, qui sont des questions complexes. La réponse est aussi compliquée, mais juste un élément.

C'est qu'en fait les treize serveurs ont des images partout dans le monde et donc ces images-là sont y compris chez vous. Si demain, vous décidiez que ce serveur qui est une image soit autonome, avec l'image qu'il a dedans, il pourrait faire fonctionner un petit bout d'Internet. Ce n'est pas ce que je souhaite. Mais c'est pour vous dire que l'image des treize est une image très trompeuse. Aujourd'hui, je ne sais pas, il doit y avoir trois cents images partout dans le monde. Donc, c'est ça qui est à prendre en compte. Et puis, ceux qui gèrent ça aux États-Unis

---

ne sont pas tous inféodés au gouvernement américain. Il y a aussi des gens qui sont un peu indépendants. Merci.

AZIZ HILALI:

Merci beaucoup, Sébastien. Je pense qu'il n'y a plus de questions. Hajer, excusez-moi, à vous la parole, Hajer.

HAJER ABDELKEFI:

Merci. Je m'appelle Hajer Abdelkefi. Je représente, ici, le barreau national des avocats de Tunis. Bon. Pour cette proposition de déclaration faite durant la réunion commune. Je dois... Bon, on comprend que cette proposition de déclaration se situe au sein d'une discussion du rapport final du groupe de travail intercommunautaire.

Mais, cela n'empêche, lorsque je lis cette proposition de déclaration, signée en principe par les membres de la communauté africaine, je dois signaler que parmi les quatre points soulevés, il n'y a aucun point qui concernent la spécificité de la communauté africaine. Donc, le premier point qui s'attache à la destitution du conseil d'administration. Bon. Je peux ici, M<sup>r</sup> Tijani, me différencier de vous. Parce que je crois, moi en tant que juriste, que tant qu'on est un peu sévère avec les institutions. Il faut que ces institutions soient plus vigilantes et plus contrôlées.

---

Le deuxième point, c'est bien, parce que... Bon. Comment dire. Le fait de confirmer la position des organisations de soutien des comités consultatifs, c'est bien, mais je souligne toujours la carence et l'absence de la spécificité des problématiques liées à l'Afrique. Merci.

AZIZ HILALI:

Merci beaucoup, Hajer. Tijani, tu veux répondre?

TIJANI BEN JEMAA:

Merci beaucoup. Merci à tous ceux qui ont participé à cette discussion. Il va y avoir après, Daniel, qui va aussi contribuer. Mais, juste pour répondre à Hajer.

Ici, nous parlons du cœur de l'Internet, et le cœur d'internet est commun à tout le monde. Si on dit qu'il n'y a pas de question qui sont spécifiques aux Africains, on ne participe pas. On se trompe, puisque de toute façon, le cœur de l'Internet concerne tout le monde. Donc, nous sommes en train d'intervenir ici et de commenter des choses qui sont communes à tous les utilisateurs d'Internet, sans exception, qu'ils soient d'Afrique ou d'ailleurs. Donc, on ne doit pas s'abstenir de faire des commentaires, parce qu'il n'y a pas de question spécifique aux Africains.

Ensuite, être strict avec les institutions pour que les institutions soient plus souples. Ici, on n'a pas affaire à des institutions. Nous

---

avons affaire à un système politique très complexe, international, mondial. Si vous voulez, dans ce système-là, si vous avez une opportunité aujourd'hui, vous pouvez ne jamais plus l'avoir. Donc, c'est pour cela que nous traitons cette question d'une manière très prudente, vigilante, très vigilante. J'ai été très vigilant dans le groupe de travail, et Sébastien peut vous dire, il est membre du groupe aussi. Donc, j'ai été très vigilant.

Mais lorsqu'on arrive à la fin, quand on arrive à un consensus possible. Le consensus possible, parce qu'il n'est pas toujours facile d'avoir à un consensus. Parfois, le consensus veut dire que tout le monde n'a pas tout ce qu'il veut. Donc, si on peut s'aider un petit peu pour arriver à un chemin commun. Eh bien, il faut le faire, si on veut vraiment que cette transition ait lieu. Merci. Vas-y.

AZIZ HILALI:

Merci, Tijani. Je voudrais juste ajouter par rapport à ce que tu as dit. Peut-être que madame Hajer n'était pas avec nous. Je l'ai dit au départ. C'est notre troisième réunion sur ce sujet et croyez-moi, vous avez dû le sentir, ceux qui sont là pour la première fois, que c'est un sujet complexe. Je ne vous dis pas que nous le maîtrisons. En tout cas, je parle de moi, que nous le maîtrisons à 1 000 %.

---

Deuxième chose, et c'est ce qui est un peu particulier pour cette organisation. On est en train de créer, d'inventer un nouveau mode de gouvernance de l'Internet, et il y avait des moments où toute la communauté, quelle que soit la région dont on fait partie, on est coincé. Tout à l'heure, Sébastien en a parlé. On a un « Board » qui est redevable. Vous mettez un comité qui contrôle ce « Board ». Ensuite, il faut contrôler ceux qui vont contrôler, etc. Vous imaginez la complexité de la chose.

Pardon, il faut prendre la parole, Hajer. Attendez, s'il vous plaît. Il faut se rendre compte de la complexité de la chose. Je vous donne un exemple, qui va vous faire rire.

L'exemple de la FIFA. C'est le problème aujourd'hui que craint l'ICANN [inaudible].

Parce que, jusqu'à présent il y avait ce cordon ombilical entre l'ICANN et le gouvernement américain. On va couper ce cordon ombilical, et le problème est par quoi on va le remplacer. Qui est redevable vis-à-vis de qui?

Un autre problème aussi qui n'a pas été soulevé, et je pense que tout le monde s'est accordé à ne pas le soulever, c'est le côté juridique de la chose. N'oubliez pas que l'ICANN est sous juridiction de l'État de Californie, des États-Unis. On est obligé

---

dans l'avenir de parler aussi du problème juridique. On a des avocats avec nous ici.

Imaginez qu'il y ait un problème. S'il y a un problème au niveau de l'ICANN, vous êtes obligé de déposer – si j'ai bien compris, et je suis sûr que Tijani va me corriger, puisqu'il le fait tout le temps, lorsqu'il y a un problème, imaginez un litige. Car comme l'ICANN va devenir autonome, comment est-ce que ce litige va être résolu, entre une personne qui se trouve dans un coin du monde et une autre qui se trouve dans autre coin du monde? Et, vous connaissez ces problèmes, rien que dans les noms de domaine. Sans parler des autres sujets que pose ce problème au niveau juridique. Tijani va me corriger, j'en suis sûr.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci beaucoup, Aziz. Juste pour donner une information, que je n'ai peut-être pas donnée au départ.

Ce groupe de travail, quand il a commencé à travailler, a décidé de scinder son travail en deux parties : traiter les mécanismes de redevabilité qui sont nécessaires pour la transition d'abord – ce qu'on appelle la Piste de travail 1 (le chemin numéro 1), et puis traiter toutes les autres questions de redevabilité ou de mécanismes de redevabilité qui ne sont pas nécessaire pour la transition et qu'on traitera en « Work Stream 2 », deuxième

---

étape. Donc, ce qu'on vous présente ici, ce rapport-là et cette décision finale, c'est uniquement « Work Stream 1 ».

La question de juridiction dont Aziz parle est parmi les points qui sont sur l'agenda de « Work Stream 2 ». Donc, tout a été évoqué et tout va être discuté. Maintenant, nous avons un travail qui est fait pour permettre à la transition de se faire. On va le faire, et après, on va parler de juridiction et de tout ce qui est nécessaire de traiter. Merci.

AZIZ HILALI:

Merci beaucoup, Tijani. Je crois qu'on est dans les temps. Et, s'il n'y a plus... Ah si, pardon. Je commence à être fatigué et vous imaginez pourquoi. Il y a un étudiant à moi qui demande la parole, mais d'abord Daniel. Heureusement qu'il y a des personnes à côté de moi qui surveillent. Daniel d'abord. [Propos en anglais].

DANIEL NANGHAKA:

Merci beaucoup pour ces remarques. Je voudrais revenir à la déclaration.

Je pense que cette déclaration montre notre opinion quant à la transition. Je pense que si on laisse la transition suivre son cours, sans dire cela au forum public, cela va faire que l'on va se retenir, se sentir un peu inférieur, d'une certaine façon.

---

Donc, je propose que Seun ou Tijani, vous alliez au micro, vous présentiez notre déclaration au forum public de façon à entendre la réponse du Conseil pour savoir ce qui va se passer. Je pense que ce serait bien.

Ensuite, le fait que l'Internet concerne toutes les régions, c'est vrai que si on dit, c'est trop tard pour nous de faire un changement, c'est faux, parce que ce n'est pas trop tard. Nous avons davantage de mandats, de pouvoir dans la région africaine, et ce pouvoir nous permet de faire entendre notre voix, et je crois que c'est notre chance ici. C'est l'occasion que nous devons saisir. Merci.

AZIZ HILALI: Merci, Daniel. Et je donne la parole à un jeune étudiant de l'INPT.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: Bonjour à tous. Je suis [inaudible] étudiant à l'INPT, élève ingénieur. Comme étant étudiant et comme étant nouveau dans la communauté de l'ICANN, j'aimerais bien, et vu que le taux de pénétration d'Internet en Afrique est le plus bas à l'échelle mondiale ainsi que le coût qui est le plus élevé, toujours à l'échelle mondiale, qu'est-ce que la communauté africaine et l'ICANN en général font pour y remédier? Et quelles sont les

---

causes réelles? J'aimerais avoir l'avis de professionnels. De quoi s'agit-il et comment y remédier? Merci.

AZIZ HILALI:

Avant de donner la parole, je vais répondre.

Vous savez, la communauté africaine, nous faisons des déclarations. L'objectif de cette réunion, c'est faire des déclarations concernant les politiques de l'ICANN. L'ICANN ne s'occupe pas du tout de ce qui se passe dans les pays. Il ne s'occupe pas du contenu et il n'a rien à voir avec ça. Donc, c'est une affaire des pays, et effectivement les opérateurs font des lois dans certains pays.

Mais nous, tout ce qu'on peut faire, c'est faire des déclarations. Mais ce n'est pas l'endroit pour faire des déclarations pour les pays ou pour les états. Nous sommes là, c'est la réunion conjointe AFRALO-AfrICANN, qui discute des politiques qui concernent l'ICANN uniquement.

Après, je te laisserais la parole. Il reste six minutes. D'abord, monsieur, si je ne me trompe pas, doit prendre la parole.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: Bonjour, je suis Nabil. Je viens de l'Université de Rabat et je voulais dire plus ou moins la même chose que mon ami ici. Je voudrais reparler de la transition. Je pense que c'est une

---

décision très importante, parce qu'Internet concerne tous les pays, le monde entier.

Donc, je voudrais savoir, puisque nous les Africains, nous avons tant de problèmes. Par exemple, nous avons moins d'adresses IPv4 et nous avons... Je voudrais savoir ce que l'ICANN et les membres africains peuvent faire pour faire entendre notre voix, dans ces différents problèmes.

AZIZ HILALI:

Je laisse la parole à Mamadou. Très connu dans, il intervient beaucoup dans... Je vous conseille de vous inscrire [inaudible]. Vous recevez énormément d'informations pour la communauté africaine, et je le remercie pour ça.

MAMADOU LO:

Bonjour, c'est Mamadou Lo, Sénégal. Je voudrais parler, ici, en ma qualité de communicant, parce qu'aujourd'hui, je pense qu'il y a des niveaux d'information qui ne sont pas harmonisés. Quand on vient dans ce genre de réunion où l'on parle au niveau de la redevabilité de l'ICANN, où les choses sont assez avancées, qu'on a aussi des étudiants, pour certains, ou bien des individus quelque part qui posent des questions qui sont relatives un peu à la... Je ne sais pas. À des questions qui sont relatives à la gouvernance Internet d'une manière générale. On voit que les

---

niveaux d'information sont loin d'être harmonisés. Et c'est la raison pour laquelle j'invite tout le monde, parce que surtout les jeunes qui nous rejoignent, de s'inscrire au niveau de la liste de diffusion africaine pour être à niveau. Parce que quand on s'inscrit dans ce genre de forum, il faut être à niveau d'information pour pouvoir mieux participer et donner son avis. Sinon, on peut être un peu [inaudible] par rapport à ce que nous traitons actuellement. Merci beaucoup.

AZIZ HILALI:

Merci beaucoup, Tijani. [Propos en anglais]. Seun aussi? Seun, d'abord.

SEUN OJEDEJI:

Merci beaucoup. Rapidement, je voudrais vous dire, je voudrais dire aux étudiants qu'en tant que responsable du groupe de développement de politiques de l'AfriNIC, nous discutons de politiques liées aux ressources IP, dans notre région en Afrique, et je suggère à mes collègues de venir, de participer. De participer aux sessions d'AFRALO, aussi. Donc, je vous encourage à participer. Si vous voulez venir me voir après la réunion, je vous donnerais des détails sur la façon de participer, mais faites-le.

Ensuite, en ce qui concerne la déclaration, je crois que Tijani a dit quelque chose de très important. Nous ne voulons pas

---

arrêter, freiner la transition. Nous voulons présenter un document avec notre opinion; pas seulement parce que nous voulons envoyer cela pour que tout le monde le sache, mais aussi parce que nous voulons que tout le monde connaissent les problèmes pour lesquels nous luttons, que nous essayons de corriger, de résoudre. Les problèmes qui existent encore, des problèmes qui existent aujourd’hui et qui existeront encore dans le futur.

Et j’encourage tout le monde, tous ceux qui ont d’autres opinions, des choses à ajouter, pour ceux qui ne sont pas tout à fait d’accord. Par exemple, moi je pense que nous ne devrions peut-être pas lire cette déclaration lors du forum public. Nous devrions demander à la communauté d’être plus unie.

De s’assurer que le Conseil rende la communauté plus redevable. Donc, je suggère qu’on ne lise pas la déclaration lors du forum, de toute façon.

Je voudrais aussi profiter de cette occasion que j’ai pour remettre un petit peu en question cette déclaration. Je peux vous dire que nous avons reçu des commentaires. Nous avons très peu de temps. Donc, nous ne pouvons pas toujours discuter de tous les thèmes ici. Nous faisons du travail auparavant.

Donc, je vous propose de faire des commentaires sur la liste de diffusion, parce que la liste de diffusion nous permet de

---

développer un travail qui correspond davantage à notre opinion ici en tant qu'Africain. Donc, ça nous donne davantage de temps. Donc, s'il vous plait, rentrez dans la liste de diffusion et donnez votre opinion, participez. Merci beaucoup.

AZIZ HILALI: On arrive à la fin. Il y a deux étudiants qui demandent. Si vous pouvez juste, une minute, s'il vous plait, chacun.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: Bonjour, je suis [inaudible]. Je suis un étudiant de Rabat. Je voulais savoir si cette déclaration concernait seulement la communauté africaine, et si c'est le cas, que pensent les autres communautés de cette déclaration? Et de ce qu'ils en pensent? Donc, que pensent les autres régions de la transition des fonctions IANA?

AZIZ HILALI: Tijani, s'il te plait.

TIJANI BEN JEMAA: Juste pour vous dire que nous faisons des sessions de formation en ligne. Si vous avez l'Internet, vous pouvez nous suivre. Si vous n'avez pas l'Internet, on peut vous appeler par téléphone à la charge de l'ICANN. Les sessions couvrent aussi ce sujet-là. Donc,

---

pour tous ceux qui veulent en savoir plus, suivez nos « webinar ». Si vous êtes sur les listes, vous allez le savoir. Si vous n'êtes pas sur les listes, demandez, s'il vous plait. On vous donnera.

AZIZ HILALI: Sébastien, pour répondre.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Oui, juste pour répondre à votre question, qui est très pertinente. Pourquoi est-ce que vous vous avez un « statement », c'est parce que votre continent est organisé. Vous avez des « leaders » qui vous réunissent. Ce qui n'est pas le cas des autres continents, de la même façon. C'est la seule région qui a tous ces constituantes qui sont dans la même salle, à l'initiative des responsables d'ALAC, d'At-Large et de RALO, d'AFRALO. C'est pour ça que vous êtes là, et donc ce que font les autres, pas aussi bien que vous.

AZIZ HILALI: Merci. Ça va être effectivement le dernier mot. Je vous remercie tous d'avoir été présents. On est obligé d'arrêter, parce qu'il y a le Président qui nous attend pour une photo, c'est ça? Et donc, je vous remercie tous d'être présent. On considère que la déclaration est approuvée, et à bientôt.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: Cette session est close. Les étudiants de Rabat, s'il vous plait, si vous pouvez nous retrouver sur les marches devant le centre de conférence. Merci beaucoup.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**